



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Union Régionale
Bourgogne Franche-Comté
6 bis rue Pierre Curie
21000 DIJON

☎ : 09.83.44.20.39

urbourgognefranchecomte@cfecgc.fr

Bourgogne / 17.11.2016 / 13 H 00

La CFE-CGC PREND ACTE DU REPORT DES ELECTIONS TPE

**PRESIDENT BOURGOGNE
FRANCHE-COMTE
Jean Marc ICARD**

☎ : 06.74.88.29.25

icard.jm@gmail.com

La CFE-CGC prend acte de la décision du ministère de repousser les élections professionnelles dans les TPE, qui se dérouleront finalement du 30 décembre 2016 au 13 janvier 2017 (en lieu et place du scrutin initialement prévu du 28 novembre au 12 décembre).

Si nous regrettons la désorganisation probable que ce report va engendrer, la CFE CGC Bourgogne-Franche-Comté mettra tout en œuvre pour procéder à l'organisation de ce scrutin dans les meilleures conditions et dans les meilleurs délais.

La CFE CGC a créé, entre autres les retraites complémentaires cadres (AGIRC), l'Association Pour l'Emploi des Cadres (APEC), l'Observatoire du stress et l'Observatoire de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (ORSE).

Encore une fois, la CFE CGC se voit justifiée dans sa vocation :

- Informer les salariés, en particulier ceux qui ne bénéficient pas d'une représentation comme ceux de l'artisanat ou des TPE,
- Représenter et Défendre le personnel d'encadrement
- Redonner à l'entreprise son rôle social
- Faire reconnaître et valoriser les catégories intermédiaires.

**VOTEZ CFE CGC, c'est contribuer à vous représenter
au sein des organismes paritaires, dans les
négociations qui vous concernent.**

**Du 30 décembre 2016 au 13 janvier 2017 : Nous
serons là pour le rappeler.**